# LE P'TIT DORANAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE
NUMERO 5 – EDITION DU 12/04/2023

SIÈGE DE LA RÉDACTION : 10 RUE DES LILAS – TÉL : 03 84 56 10 27 – MAIL : MAIRIE.DORANS@ORANGE.FR
SITE : WWW.MAIRIE-DORANS.COM – APPLICATION INTRAMUROS DISPONIBLE SUR MOBILE ET TABLETTE

## LE CONSEIL DE L'EUROPE EN VISITE A DORANS

## MAM : LA NOUVELLE ÉQUIPE EST ARRIVÉE

## CARNAVAL : LES PETITS ÉCOLIERS ONT FAIT LEUR DÉFILÉ

## CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE

Dorans a reçu le 9 mars une délégation du Congrès qui était en France du 7 au 9 mars pour se rendre également à Dijon et Besançon.

Cette délégation se concentre sur la mise en œuvre des principales normes européennes existantes dans le domaine de la démocratie locale et régionale. Ces normes sont établies dans la « Charte européenne de l'autonomie locale», qui a été ratifiée par la France en 2007, et qui permet d'obtenir une vision aussi précise que possible de la situation dans notre pays.

La délégation, composée de rapporteurs du Royaume-Uni, de Serbie et d'Espagne, effectue des visites de suivi des engagements souscrits par les 46 États membres du Conseil de l'Europe qui ont signé et ratifié cette Charte.

Dorans a été choisi pour son positionnement dans la strate des petites communes.

La délégation a questionné Monsieur Le Maire sur des sujets traitant l'organisation et le fonctionnement de nos communes avec les administrations de l'État et Régionale, le Covid, l'Urbanisme...

## MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

En octobre 2019, le conseil municipal de Dorans donnait son accord pour que l'appartement, situé au-dessus de la mairie, soit occupé par des assistantes maternelles.

En janvier 2019, "Mam'Zelle Coccinelle" ouvrait ses portes avec 8 enfants.

Après 4 années de service, Oriane Suif et Jenny Hebert passent le relais.

Elles ont accueilli durant toutes ces années 42 enfants .... Quelle grande famille !!

Merci à elles pour tout ce qu'elles ont apporté à ces enfants.

On imagine qu'elles auraient beaucoup d'histoires à nous raconter (mais chut…secret professionnel oblige…. Nous ne saurons rien !!!!)

3 nouvelles assistantes maternelles travaillent au sein de cette nouvelle MAM qui s'appelle dorénavant « Ô com' 3 pommes ».

Bienvenue à elles dans notre village. Une inauguration est prévue, nous reviendrons dans une prochaine édition sur cet évènement.

## UNE BALADE MAGIQUE ET COLORÉE DANS LES RUES DU VILLAGE

Samedi 4 mars au matin, notre village a été animé par le défilé des enfants de l'école maternelle. Ils ont revêtu leurs plus beaux apparats pour sillonner les rues de Dorans malgré le froid, mais sous un beau soleil.

De grands animaux majestueux les accompagnaient et avaient mis en régie ce magnifique spectacle.

Merci à la Directrice Caroline Boillod, ses collègues Marielle et Myriam, ainsi que les ATSEM, Sandrine et Fanny qui se sont dévouées pour que cette fête soit une réussite.

Présents : 9 conseillers
Excusés : Philippe Perret (procuration à Brigitte Parola)
Patrice Gauchet (procuration à Marcelle Koehler)
André Lemblé (procuration à Nelly Wiss)
Oriane Suif (procuration à Daniel Schnoebelen)
Absents : Anthony Ropelé
Laurent Fruhauf

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

## APPROBATION DES DECISIONS PRISES EN CONSEIL MUNCIPAL DU 31/01/23

- MAM de Dorans - Modifications. **Approuvée à l'unanimité**
- Cabinet infirmier – location de la salle attenante à l'atelier municipal. **Approuvée par le Conseil Municipal (11 voix pour – 3 voix contre)**

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le compte de gestion constitue le résultat des comptes établi par le comptable public pour la commune. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le compte de gestion 2022 fait apparaître un résultat d'exercice de :

- + 52 872,08 € en section de fonctionnement
- - 19 157,21 € en section d'investissement.

L'excédent global de clôture s'établit à + 33 714.87 €.

**Le compte de gestion 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année.

Il est présenté par l'Adjointe aux Finances, Nelly Wiss, car Mr le Maire n'est pas autorisé à présenter et à prendre part au vote de son propre compte administratif. Mr Le Maire a présenté ses remerciements à Mme l'adjointe et à la secrétaire pour le travail accompli dans l'élaboration de ce budget.

La section de Fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture d'un montant de : + 52 872.08 €

La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture d'un montant de : - 19 157.21 €.

L'excédent global de clôture s'établit à : + 33 714.87 €.

Ces résultats sont conformes au compte de gestion du comptable public.

**Le compte administratif 2022 est approuvé à l'unanimité par les conseillers.**

## AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Il est proposé au Conseil Municipal de voter l'affectation du résultat de la façon suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement au budget d'investissement : 19 157.21 €
- Report en section de fonctionnement : 33 714.87 €
- Report en section d'investissement : 19 157.21€

**L'affectation du résultat 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

Le Conseil Municipal de Dorans a pour habitude de soutenir les associations qui participent activement à la vie de la commune.

Au vu des demandes reçues à ce jour en mairie, il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire au budget 2023 un crédit de 2 400 € et d'attribuer en fonction des demandes reçues les subventions suivantes :

- Les Camoutchots : 1 900 €
- Ptits coups 2 mains : 300 €
- La Vigne Bermontoise : 50 €
- Association Prévention routière : 150 €

**Approbation des attributions de subventions à l'unanimité.**

## *VOTE DES TAUX D'IMPOSITION*

Monsieur le Maire présente la décision proposée au Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 29 mars 2023, à savoir une hausse du taux d'imposition de 1.5%.

Les années précédentes la hausse du taux était de 1 %.

| | Taux 2023 | Taux 2023 |
|---|---|---|
| Taxe foncière bâtie | 32.16% | 32.64% |
| Taxe foncière non bâtie | 51.97% | 52.75% |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 14.00% | 14.21% |

Ce qui nous amène aux éléments ci-dessus :
Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier. Chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances est effectuée.
Les produits attendus pour 2023 sont de 246 483 €.

**Le Conseil Municipal s'est prononcé pour l'augmentation de 1.5 % (1 voix contre).**

## *VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023*

Consultable en mairie et sur le site internet.

Le détail du budget primitif 2023 a été présenté lors du Débat d'Orientation du 29 mars.

En section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 514 018.16 €

En section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : 62718,80 €
L'année 2023 étant une année de transition budgétaire, la commune décide de ne pas engager de gros investissements afin de stabiliser le budget pour l'avenir.

**Le budget primitif 2023 est approuvé à l'unanimité.**

## *DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SÉCURITÉ*

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 et le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 ont instauré l'obligation de désigner un correspondant incendie & sécurité au sein des conseils municipaux.

Ce correspondant est l'interlocuteur du Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les questions relatives à la prévention, la protection, la lutte contre les incendies, l'organisation des moyens de secours, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Il a pour mission l'information et la sensibilisation des habitants de la commune.

Il est également chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

**Daniel Schnoebelen, Maire a été désigné Correspondant Incendie & Sécurité pour la commune de Dorans.**

## *DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES*

Le décret n° 2020- 256 du 13 mars 2020 contraint toute autorité territoriale, à disposer de ce dispositif de signalement dans son environnement immédiat. Les employeurs territoriaux peuvent faire appel au dispositif mis en œuvre par le Centre de Gestion du Département par voie de convention. L'adhésion annuelle est de 100 € forfaitaires.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de ladite Convention avec le Centre de Gestion du Territoire de Belfort.**

# *INFORMATIONS DIVERSES*

**Réunion référents déchets du 16/03**

Point 1 : Bilan de la collecte des déchets 2022. Une baisse globale de la collecte, de l'ordre de 7.5%, a été enregistrée. Ceci est due à une baisse globale de la consommation.

Point 2 : extension des consignes de tri. Dans l'ensemble l'extension a bien été accueillie. Pour rappel, si vous constatez que votre poubelle jaune est fréquemment pleine, vous pouvez demander son remplacement par une plus grande en contactant le Grand Belfort au 03 84 90 11 71

Point 3 : collecte des biodéchets. Mise en place au 01/01/24, chaque habitant recevra une petite poubelle de collecte des biodéchets qu'il faudra vider dans un point d'apport volontaire situé sur la commune. Plus d'informations vous seront transmises d'ici la fin d'année, quelques détails étant à finaliser.

**Suppression des rattrapages de collecte pour les bacs bruns**

Désormais, en cas d'annulation de collecte des ordures ménagères (bac brun) pour des raisons matérielles, de grèves ou autre, il n'y aura plus de rattrapage de collecte.

En effet, le taux de remplissage des bacs bruns, en baisse depuis la simplification des consignes de tri au 01/01/23, ne justifie plus un rattrapage systématique.

Les consignes à transmettre aux usagers sont donc les suivantes :

- Rentrer les bacs et les ressortir uniquement pour le prochain ramassage prévu au calendrier des collectes
- Si besoin, utiliser les points d'apport volontaire (ou éco-points) en libre-service, (carte en ligne)
- Après une annulation de collecte, les sacs déposés à côtés des bacs seront exceptionnellement ramassés lors de la prochaine collecte.

**Distribution gratuite d'un kit « économiseur d'eau »**

Le Grand Belfort met à la disposition des foyers de l'agglomération un kit économiseur d'eau à installer sur vos robinets de cuisine et de salle de bains.

L'objectif de cette action, menée en partenariat avec l'Agence de l'eau, est de permettre à chacun de maîtriser sa consommation d'eau dont la ressource est devenue un enjeu majeur.

Pour bénéficier de ce kit :

- Rendez-vous à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville à Belfort, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & et de 14h à 17h30
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

**Enquête macrosismique / séisme du 22 mars 2023**

La Préfecture nous fait savoir que suite à cet incident, le bureau central sismologique français effectue une enquête macrosismique.

Toute personne ayant ressenti ou non les effets de ce séisme, peut remplir un formulaire d'enquête individuel.

Sur le site internet : https://www.franceseisme.fr/formulaire/index.php?IdSei=0

**Chenilles processionnaires**

À la sortie de l'hiver, quand les températures remontent, il est possible de croiser dans les jardins, les forêts ou les espaces verts de votre commune des chenilles qui se déplacent en file indienne, au sol autour de Pins ou de Cèdres ou sur des troncs de Chênes. Ce sont des chenilles processionnaires avec des poils urticants qui peuvent entrainer des réactions inflammatoires parfois graves pour l'Homme ou les animaux

Les chenilles sont urticantes du stade larvaire 3 au 5 dans leur nid et le risque d'urtication est maximal quand elles commencent leur procession à la recherche d'un endroit pour faire leur chrysalide.

En cas de symptômes, contactez un médecin ou un centre antipoison. Et si difficultés respiratoires, appelez le 15 ou 112 sans délais.

**Horaires pour l'entretien des espaces verts et travaux extérieurs**

Périodes autorisées :

- Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h, et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12 h et de 15h à 19h
- Le dimanche (+ Pâques et Pentecôte) de 10h à 12h

Périodes interdites :

- Hors des périodes citées ci-dessus
- Les jours fériés suivants :
- 1 er janvier
- Lundi de Pâques et de Pentecôte
- 1er mai
- Jeudi de l'Ascension
- 14 juillet
- 15 août
- 1er novembre
- 11 novembre
- 25 décembre

Les engins thermiques électriques ou sur batteries (karcher, bétonnière, taille haies) sont également interdits lors de ces journées ci-dessus !

# *AGENDA*

**Association des Camoutchots**

- Dimanche 8 mai : Vide-greniers
- Samedi 17 juin : Feux St Jean

**Conseil Municipal des Jeunes de Dorans**

- Samedi 13 mai de 13h à 18h30 et Dimanche 14 mai de 9h à 17h - exposition LEGO à la MTL en collaboration avec l'association des Camoutchots. Au programme :
  - Défis de constructions pour les visiteurs,
  - Ateliers Duplo et Lego pour enfants,
  - Tombola, jeux & surprises,
  - Balades en voitures anciennes avec le Club des Vieux Volants Franc-Comtois (samedi) et exposition de motos anciennes (dimanche),
  - Petite restauration salée et sucrée.

  Bénéfices, au profit des personnes âgées de la Résidence Vauban de Belfort pour leur offrir des séances de zoothérapie.
- Samedi 3 juin : nettoyage de printemps organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. RDV à la mairie à 9h30 avec vos gants, pinces et gilets de sécurité. Collation au retour. Inscription conseillée sur cmjdorans@gmail.com ou par téléphone en mairie 03.84.56.10.27

Samedi 24 juin : fête des écoles.

# LE COLOMBIER : GATEAU TRADITIONNEL DE LA PENTECOTE

**Temps de préparation :** 2 h 00
**Temps de cuisson :** 40 min
**Difficulté :** moyenne

**Ingrédients :**

Le biscuit
- 80 g de sucre glace
- 30 g d'œuf
- 120 g de jaunes d'œuf
- 40 g de fécule
- 20 g de sucre

Pour le sirop au Kirsch
- 50 g de sucre en poudre

Pour le montage
- Amandes effilées
- Cornet de chocolat
- Melon
- 80 g d'amande en poudre
- 25 g de pâte d'oranges confites
- 25 g de Kirsch
- 40 g de farine
- 180 g de blanc d'œuf
- Melon confit
- 50 g d'eau
- 10 g de Kirsch
- Nappage
- Pâte d'amande blanche

Pour la brunoise de melon et morceaux de suprêmes d'orange :
- Orange

**Préparation :**

- Pour le biscuit, mixez la poudre d'amande avec le sucre glace.
- Mélangez-les avec la pâte d'orange, les œufs et le Kirsch.
- Rajoutez les jaunes puis faites monter le tout au batteur jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Tamisez la farine et la fécule ensemble et les rajouter au mélange précédent.
- Avec un batteur, faites monter les blancs et le sucre puis incorporez-les délicatement au premier mélange.
- Pour le sirop au Kirsch : mélangez l'eau et le sucre jusqu'à ce que cela devienne un bouillon.
- Ajoutez ensuite le Kirsch.
- Pour le montage :
- Sur une plaque avec feuille silicone, positionnez un cercle graissé à entremet de 20 cm de diamètre et 4,5 cm de hauteur.
- Moulez le cercle avec 3/4 du biscuit.
- Rajoutez des tranches de melons confits sur toute la surface ainsi que la fève puis rajoutez le reste du biscuit.
- Lissez puis cuire dans four ventilé à 180°C pendant 35 à 40 minutes.
- Sortez le gâteau du four.
- Imbibez légèrement le biscuit avec le sirop au Kirsch.
- Laissez refroidir puis décercler le biscuit.
- Nappez tout le biscuit avec le nappage.
- Parsemez la surface nappée avec les amandes effilées précédemment torréfiées sur une plaque au four à 170°C.
- Faites fondre du chocolat et remplir le cornet.
- Étalez une bande de pâte d'amande, de 5 cm de largeur et déposez-la sur le gâteau puis écrire "Colombier" à l'aide d'un cornet en chocolat.
- Présentez sur le plat de service.
- Pour la brunoise de melon et morceaux de suprêmes d'orange, réalisez une brunoise de melon.
- Pelez les oranges à vif, détachez les segments et coupez-les en 4.
- Présentez cette brunoise de melon et morceaux de suprêmes d'orange dans un ramequin.

## MOTS MÊLÉS

Retrouvez dans la grille les mots de la liste de droite. Cette liste correspond à tous les animaux que l'on trouve dans les fables de La Fontaine

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| X | I | R | D | R | E | P | C | L | Q | t | G | B | P | C | P | C | e | h | o | P |
| C | H | I | E | N | l | H | z | A | d | O | C | Y | A | I | U | E | I | c | A | O |
| E | E | N | G | I | A | R | A | V | U | O | C | N | E | G | O | R | A | P | I | I |
| G | I | Y | y | M | n | p | n | E | C | J | E | L | E | O | L | F | O | b | G | S |
| N | C | M | E | D | A | U | P | H | I | N | E | L | C | G | y | U | v | D | L | S |
| I | M | A | R | A | i | m | o | c | j | P | L | F | U | N | L | L | M | b | E | O |
| S | U | o | k | U | h | N | L | p | H | I | Z | W | R | E | R | V | È | I | L | N |
| Q | V | C | C | W | O | m | A | A | U | X | L | v | E | N | T | A | R | y | H | O |
| w | D | U | C | t | L | F | N | O | M | A | T | A | U | R | E | A | U | r | h | U |
| E | O | S | x | I | n | T | N | D | P | U | G | f | I | N | O | C | U | A | F | R |
| B | T | b | Q | h | G | E | J | I | R | U | L | N | L | T | N | E | P | R | E | S |
| H | v | T | k | C | R | A | N | D | A | A | E | E | E | T | P | p | K | U | H | T |
| W | E | E | E | G | A | T | L | E | R | E | N | P | T | A | A | h | p | A | I | E |
| N | I | R | L | L | S | N | N | E | B | A | E | E | O | E | U | H | d | E | B | U |
| P | O | f | I | I | E | I | A | A | w | R | G | N | R | L | T | A | C | B | O | Q |
| N | Z | I | R | S | O | B | R | R | V | R | v | O | S | L | O | P | F | R | U | O |
| i | u | U | L | M | S | A | I | E | D | d | z | O | N | E | R | z | U | O | B | R |
| N | O | P | A | H | C | O | H | M | O | U | T | O | N | Z | T | s | E | C | n | R |
| S | Y | a | q | S | A | C | N | k | Z | x | e | d | d | A | U | x | O | M | p | E |
| s | C | g | r | Y | l | B | R | E | B | I | S | d | o | G | E | r | B | b | H | P |
| H | I | R | O | N | D | E | L | L | E | M | E | B | M | O | L | O | C | h | f | E |

| | | | |
|---|---|---|---|
| AGNEAU | CHÈVRE | FOURMI | PAON |
| AIGLE | CHIEN | GAZELLE | PERDRIX |
| ANE | CIGALE | GRENOUILLE | PERROQUET |
| ARAIGNÉE | CIGOGNE | HÉRISSON | PIE, |
| BELETTE | COCHON | HIBOU | POISSON |
| BOEUF | COLOMBE | HIRONDELLE | POULE |
| BOUC | COQ | LAPIN | RAT, |
| BREBIS | CORBEAU | LIÈVRE | RENARD |
| CANARD | CYGNE | LION | SCARABÉE |
| CERF | DAUPHIN | LOUP | SERPENT |
| CHAMEAU | DRAGON | MOINEAU | SINGE |
| CHAPON | ECUREUIL | MOUTON | SOURIS |
| CHAT | ELÉPHANT | MULET | TAUREAU |
| CHEVAL | FAUCON | OURS | TORTUE |

## LA BLAGUE DE JOUR

Un belge est dans l'avion qui relie New-York à Paris.

Ils sont au milieu de l'Atlantique, quand soudain le commandant prend la parole est dit : "Ladies and gentleman, nous venons de perdre un moteur. Mais aucun problème, nous avons 3 moteurs en marche, nous arriverons à Paris, mais avec un retard de 1 heure".

15min plus tard, il reprit la parole : "Ladies and gentleman, nous venons de perdre un deuxième moteur. Pas de souci, nous arriverons à Paris, mais avec 2-3 heures de retard".

30min s'écoulent, et le commandant reprit la parole et dit : "Nous venons de perdre un troisième moteur, mais nous arriverons à Roissy avec 5 heures de retard".

Et le belge dit à son voisin : "Ohlala, si ça continue comme ça, si on perd le dernier moteur, on va rester en l'air toute la journée !"

## LES INFOS INUTILES POUR BRILLER EN SOCIETE

- Dans la mythologie grecque, les Champs Elysées sont le lieu des Enfers où les héros et les gens vertueux goûtent le repos après leur mort.
- Quand Popeye a vu le jour en 1931, la consommation d'épinards a augmenté de 33% aux Etats-Unis.
- Le record du discours le plus long du monde est détenu par le français Lluis Collet qui a parlé sans s'arrêter du lundi 12 janvier 2009 à 10 heures au samedi 17 à 14 heures, soit pendant 124 heures.
- La plus grosse somme jamais payée pour une vache dans une vente aux enchères était de 1 million de dollars.
- Donner naissance à des triplés identiques, est un événement qui se répète dans moins d'un cas sur un million.
- Les Egyptiens connaissaient à peu près toutes les méthodes de contraception modernes, mais ont également conçu le tout premier test de grossesse en découvrant que l'urine des femmes qui ne sont pas enceintes empêche l'orge de pousser.
- Un papillon bat des ailes entre 8 à 12 fois par seconde, pour une libellule c'est 20 à 30 fois, une abeille et une mouche entre 190 et 200 fois, et un moustique 600 fois.

## L'HOROSCOPE DECALE

**Bélier :** Vous avez l'impression que votre boucher vous drague. Mais pour vendre 10 euros l'escalope de dinde, il peut bien vous faire un sourire.

**Taureau :** vous passez votre temps à vous plaindre de la tête ou du ventre. Avaler des dolipranes avec de la bière n'est peut-être pas la bonne solution ?

**Gémeaux :** Vous tentez de vous distinguer des autres. Mais votre nez suffit déjà amplement pour cela.

**Cancer :** Vous vous demandez souvent si votre téléphone est en mode avion. C'est seulement qu'il n'y a personne pour penser à vous.

**Lion :** Uranus vous fera enfin rencontrer quelqu'un de gentil. Malheureusement pour cette personne, il ne lui arrivera pas la même chose.

**Vierge :** On vous reproche de vous plaindre en permanence. Vous êtes seulement lucide sur votre vie.

**Balance :** les beaux jours arrivent. Il devient de plus en plus dur de cacher vos réserves de graisse hivernales.

**Scorpion :** Amour : Vous avez l'impression que tout se passe toujours mal. Peut-être que si vous n'arriviez pas toujours avec trois quarts d'heure de retard à vos rendez-vous, l'ambiance serait plus détendue.

**Sagittaire :** Proverbe de la semaine : "Visez haut, la chute sera plus longue".

**Capricorne :** Votre ciel sentimental semble être étoilé. Dommage que sur votre terre sentimentale, ce soit la nuit éternelle.

**Verseau :** Les planètes ne vous veulent aucun mal. Il n'y a pas besoin de ça pour que les ennuis ne vous tombent dessus.

**Poisson :** La meilleure période pour faire des rencontres et pour concrétiser, c'était la semaine dernière. Désolé, on l'a su après.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE DORANS

# EXPOSITION LEGO® 2ème SET

organise avec le soutien de l'association des Camoutchots et le club des Vieux Volants Franc-Comtois

# BRICKADORANS

2023

DORANS

Maison du Temps Libre - rue des Sapins

## 13 14 15 16 17 18 19 mai

Samedi 13h-18h30
Dimanche 09h-17h

BÉNÉFICES AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉSIDENCE VAUBAN DE BELFORT, POUR LEUR OFFRIR DES SÉANCES DE ZOOTHÉRAPIE.

POLE GÉRON TOLO GIQUE
CLAUDE POMPIDOU

## ENTRÉE GRATUITE

Pour les petits... mais aussi pour les grands !

- Défis de constructions
- Nombreux ateliers LEGO® et animations
- Tombola, jeux & surprises
- Petite restauration salée et sucrée

SAMEDI
Balade en voitures anciennes dans le village avec le Club des Vieux Volants Franc-Comtois

DIMANCHE
Exposition de motos anciennes
- collections privées -